

# Manifeste des Étudiant(e)s Francophones

*Position du Conseil fédéral de la FEF, vendredi 1er novembre 1991*

Texte de base élaboré par la FEF, référence étudiante pour les années à venir, envoyé à ce titre à toutes les personnes concernées en Communauté française, le manifeste des étudiant(e)s francophones est publié ci-dessous dans son intégralité.

## **Léger avant-propos sous forme de badinage**

Notre système éducatif, outre le gardiennage, a pour fonction de créer des gens normaux, but important entre tous pour la progression des rhumatismes de nos bien vieilles démocraties. A partir d'enfants par définition créatifs, inventifs, curieux, en un mot géniaux, l'enseignement construit des citoyens qui, même en rechignant, font ce qu'on leur dit, acceptent d'avoir des supérieurs hiérarchiques à qui obéir sans poser de questions.

Ainsi sont modelés de braves moutons, effrayés par la moindre remise en question de leur mode de vie, de leurs habitudes ou de leurs méthodes de travail. Nous sommes conditionnés à avoir peur de sortir de la norme. Et ceux qui (même en étant du bon côté - du point de vue de l'enseignement - de la barrière culturelle) restent réfractaires, sont, par la force du système, exclus et marginalisés.

Mettez vos enfants chez nous ! Nous leur apprendrons d'abord à dessiner tous la même tulipe standardisée, nous leur inculquerons le plus tôt possible un rythme d'apprentissage et de repos rigide, calculé sur les habitudes des adultes; nous les obligerons ensuite à suivre tous à la même cadence sous peine d'un "échec" réprimant l'inadaptation. Ils seront forcés d'accepter l'autorité absolue du prof, ils apprendront à répondre ce que cette autorité veut entendre, accepteront l'arbitraire des cotations. Certains subiront des profs d'unif loin au-dessus de toute remise en question et souvent loin en-dessous de toute pédagogie.

Au sortir de quinze à vingt ans de normalisation permanente, vos "têtes blondes" seront enfin prêtes à s'insérer dans la vie sociale, un quelconque diplôme à la main et des idées classiques en tête. Mais personne ne se demandera ce qu'ils auraient pu être si on les avait laissé s'exprimer au lieu de leur bourrer le crâne pendant une décennie.

Mais pour ne pas limiter les cogitations de ses "chères petites têtes", pas uniquement "blondes", à un texte polémique de plus dans la longue crise de l'enseignement, la Fédération des Étudiant(e)s Francophones vous invite à découvrir son Manifeste sur l'enseignement en Communauté française.

## **Enseignement, Economie, Société**

Comme d'autres secteurs non marchandes, l'enseignement est aujourd'hui touché par le désinvestissement public. Le coût du mode de subsidiation actuel (suivant le nombre d'étudiants inscrits) est de plus en plus considéré comme budgétairement trop lourd. ce système est pourtant le seul qui permette d'éviter le numerus clausus et garantit ainsi la liberté (formelle) d'accès à tous à l'enseignement supérieur.

Face à l'insuffisance des subventions, l'enseignement a dû se tourner vers des financements alternatifs, venant essentiellement du monde des entreprises : contrats privés, parrainages, etc... Ces nouveaux financements ne sont pas neutres quant à l'orientation de l'enseignement et de sa recherche. l'économisme a gangréné l'enseignement : le budget est devenu le seul critère des choix éducatifs. Il est temps de réaffirmer la nécessité de choix échappant à la logique de la rentabilité économique. l'impact social des choix politiques dans le domaine de l'enseignement doit constituer un critère d'évaluation plus important que l'impact budgétaire à court terme.

L'état des finances publiques est un argument souvent avancé pour justifier le laissé-aller ministériel en matière d'enseignement. A quelle vitesse dégage-t-on cependant des crédits pour "sauver" la Sabena ? une compagnie d'aviation est-elle plus importante que la formation des jeunes (même si les voyages forment la jeunesse...) ?

Les récents événements qui ont secoué le monde éducatif francophone (et flamand) ont mis en lumière un problème conjoncturel supplémentaire : les carences inhérentes au financement des Communautés. En effet, le poids de l'enseignement dans le budget de la Communauté française (141 milliards sur 190) est tel que les transferts en provenance d'autres secteurs communautaires sont difficiles et les arbitrages délicats. Par ailleurs, faut-il refinancer l'enseignement au détriment du social, du culturel, de la santé et de la RTBF ? Le problème d'un secteur non marchand ne peut être résolu avec les moyens d'autres secteur non-marchands, eux aussi en difficulté.

La Communauté française n'ayant pas reçu les moyens pour exercer ses compétences, le cadre institutionnel actuel n'est pas adapté pour organiser l'enseignement. La recherche d'une solution efficace et démocratique doit constituer une des priorités de la réforme de l'État.

De plus, la structure actuelle de l'enseignement est source d'inefficacité et de pertes d'énergies. Si des moyens supplémentaires sont nécessaires, il est également nécessaire de les utiliser de façon rationnelle - suivant les besoins et non selon les clientélismes politiques. La concurrence entre réseaux doit céder la place à la complémentarité et au dialogue. La grève

des enseignants n'a-t-elle pas montré que cette division est en grande partie dépassée dans les faits ? N'a-t-elle pas également démontré l'aspiration du monde éducatif à un enseignement moins centralisé et plus démocratique ?

### **Pédagogie, Contenus, Apprentissage, Evaluation**

Pas de démocratie possible sans démocratisation des méthodes pédagogiques et des procédés d'orientation. Celle-ci ne pourra avoir lieu que dans le cadre d'un véritable projet pédagogique capable de répondre aux défis actuels : suppression des barrières culturelles, société pluraliste, nouvelle croissance respectueuse de l'environnement, intégration européenne, etc...

Face à la complexification croissante des savoirs, l'enseignement a répondu par le morcellement des cours et par une formation de plus en plus technique. Clairement, l'objectif de l'enseignement aujourd'hui est de répondre aux demandes du circuit économique, délaissant par exemple la recherche appliquée. Or répondre aux défis actuels, ce n'est pas former des techniciens "prêts à fonctionner" dans l'entreprise, sans quoi celle-ci risque de les jeter au rebut en même temps qu'elle changera d'outil. Il importe avant tout d'assurer la formation générale des élèves, seule garantie d'adaptation à l'accélération du progrès technique et surtout de développement de l'esprit critique des étudiants et de leur sens des responsabilités.

A cette fin, il est essentiel d'en finir avec l'actuelle "formation de la déchéance" qui provoque non seulement l'échec mais aussi la "chute" de l'élève du général au technique, puis au professionnel. La Fédération des Étudiant(e)s Francophones propose ainsi de renforcer un "tronc commun" à toutes les formations, permettant des passerelles, interdites à ce jour, du professionnel vers le supérieur, du technique vers le général.

Certaines voies sont possibles et repenser les relations entre l'école et le monde économique n'exclut pas les synergies. Une société en mouvement a besoin d'acteurs capables de s'adapter aux changements sociaux et technologiques. L'enseignement supérieur doit ainsi éviter la spécialisation à outrance, le cloisonnement des disciplines qui provoque celui des cerveaux, pour encourager le développement personnel de l'étudiant. Ainsi, celui-ci pourra faire la preuve de ce qui manque le plus à l'entreprise : l'imagination.

En cessant d'uniformiser les cerveaux par les contenus qu'il dispense, l'enseignement pourrait alors valoriser l'individu et lui donner une véritable place, ce qui manque de plus en plus aujourd'hui vu le nombre croissant d'établissement scolaires "mammoth" où un élève ne représente plus que telle rentrée de subsides.

Rappelons aussi que l'information sur les études n'est pas une publicité sur un marché. Les étudiants ne sont pas des clients, l'école n'est pas une entreprise, et déjà surmenés par leurs charges administratives, les directeurs ont à remplir des tâches bien plus prioritaires que de doter leur établissement d'une agence de publicité.

L'école n'a pas à être ce piège à potaches qui consiste à accepter tout "client" jusqu'au 30 septembre pour ne sélectionner, dès le 1er octobre, que les meilleurs. Il est grand temps de lutter contre l'échec scolaire qui n'est à ce jour qu'un alibi pour assurer la réputation de l'école. Les publicités scolaires nous disent en effet toutes la même chose sur le niveau des élèves : du 1er juillet au 30 septembre, je montre le haut, dès le 1er octobre, j'enlève le bas.

De la maternelle à l'université, l'école sélectionne à outrance (six élèves sur dix au moins ont une année de retard à la fin du secondaire) alors que l'évaluation s'effectue dans le flou le plus total. La variance des notes des élèves d'une même année est excessive, souvent accentuée par la notation de l'enseignant. Partant du constat qu'aujourd'hui, l'étudiant n'est jamais en situation de connaître quel savoir et quel savoir-faire il doit maîtriser pour réussir une épreuve, la Fédération des Étudiant(e)s Francophones insiste sur la nécessaire clarification de l'évaluation : que l'étudiant sache dès le début de l'année et tout au long de celle-ci les comportements qu'il devra acquérir, comment il sera évalué et comment il pourra remédier à ses insuffisances. Ainsi, il sera progressivement préparé à l'auto-évaluation.

### **Démocratisation et Pratiques Démocratiques**

Les programmes de démocratisation des études (vieux discours !) se sont jusqu'ici centrés sur les barrières financières qui freinent l'accès des études supérieures à certaines catégories moins aisées de la population. Les barrières culturelles sont tout aussi infranchissables dans le système actuel : il faut tenir compte aussi de cela pour réussir une véritable démocratisation, au delà d'une simple massification de l'enseignement.

A tous niveaux d'enseignement, l'existence de ces barrières est conditionnée par une certaine vision de la formation et de l'élève : pour apprendre, l'étudiant doit oublier ce qu'il sait et perdre ses références pour acquérir les références culturelles jugées bonnes par le formateur, l'établissement et l'autorité politique. L'apprentissage est ainsi un processus de déconditionnement - reconditionnement, sur base des valeurs culturelles dominantes dans la société ou le microcosme éducatif. Ces valeurs ne sont pas neutres socialement, car certains apprenants maîtrisent mieux que d'autres les références éducatives, lorsque ce sont celles de leur propre milieu social. C'est donc le principe de

l'enseignement - hérité du 19ème siècle - qu'il faut changer, pour développer un apprentissage en prise directe avec le vécu des apprenants, basé sur leurs valeurs à eux et non sur des références obligées. Cela demande aux enseignants, à tous les niveaux, de sortir du conformisme ambiant et d'exercer leur métier comme une rencontre, un exercice de créativité, pour développer une pédagogie adaptée à chaque apprenant.

En ce qui concerne l'adaptation à chaque apprenant, la Fédération des Étudiant(e)s Francophones préconise l'installation progressive du système des unités capitalisables dans l'enseignement supérieur. Ce système permet aux étudiants de choisir leur rythme (ouvrant ainsi l'accès des études supérieures à ceux qui travaillent à mi-temps par exemple), de ne plus être stressés par cette course contre la montre de quatre ou cinq années. Le système des unités capitalisables considère les étudiants comme responsables au niveau du choix du rythme et des cours, et de la planification de ces derniers tout au long du cursus. Il développe ainsi l'ouverture d'esprit des étudiants qui pourront construire leur programme à partir de connaissances issues de diverses disciplines. Le système des unités capitalisables pourrait ainsi être un facteur de démocratisation et de démocratie.

Il est également urgent de revaloriser les programmes de formation continuée, ainsi que les cours du soir et de promotion sociale. ces derniers portent d'ailleurs mal leur nom depuis que Val Duchesse y a imposé un minerval (augmenté depuis), alors qu'ils sont devenus une filière de plus en plus fréquentée par des jeunes en décrochage scolaire et encore soumis à l'obligation scolaire.

Exemple type d'abandon des politiques de démocratisation, la contribution des étudiants aux frais de l'enseignement s'est considérablement accrue ces dernières années : le minerval de tout l'enseignement supérieur a doublé de 1986 à 1990. La Fédération des Étudiant(e)s Francophones propose notamment la mise à l'étude d'un système de minerval progressif lié aux revenus et à la composition de la famille.

La démocratisation des études, autrefois projet politique, est aujourd'hui un rêve oublié. L'enseignement supérieur hors université ne reçoit aucun budget social, et le Secteur social des universités est fortement amputé depuis Val Duchesse. Chaque secteur, chaque réseau d'enseignement doit avoir les moyens d'une politique sociale, sans quoi l'enseignement restera réservé à une partie de la population.

Dans ce domaine, il reste toujours à améliorer l'outil statistique qui permettra enfin de juger d'une véritable égalité d'accès à l'enseignement.

Des expériences ont été tentées dans d'autres pays, visant à faciliter l'accès aux études pour les exclus du système. le projet des "Zones d'Education Prioritaire" (ZEP) a dormi dans les cartons ministériels

pendant des années. Il a pu démarrer, mais son avenir est compromis faute de moyen financier. Subira-t-il le même sort que le rénové ? il constitue pourtant une des perspectives de formation pour nombre d'enseignés défavorisés. A condition de ne pas confronter ceux-ci à des professeurs eux-mêmes en situation précaire : les ZEP nécessitent des enseignants qualifiés, compétents, et payés à leur juste valeur.

Rappelons que l'idéal de la société démocratique est une société sans privilège. L'égalité d'accès à l'enseignement constitue une des conditions de la démocratie. ce dernier point est particulièrement souligné dans de nombreux traités internationaux signés et ratifiés par la Belgique, dont le "Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels" (New-York, ONU, 1984) que le décret de juillet 1990 de la Communauté française viole sans vergogne (voir texte du Pacte en annexe).

Si l'enseignement, en tant que service public, doit être un lieu démocratique par l'accès, il doit l'être aussi par ses pratiques et son fonctionnement. Le pouvoir au sein des écoles et des universités n'est pas encore un pouvoir démocratique. Rares sont les établissements où les enseignants, étudiants, et membre du personnel administratif, technique et ouvrier sont tous représentés dans les conseils d'administration, pouvoirs organisateurs, conseils facultaires ou conseils académiques. Il y a encore beaucoup à faire, pour que les établissements soient enfin un lieu où tous puissent s'exprimer lors du choix des grandes orientations. la participation des étudiants doit aller au delà au-delà d'une simple représentation "alibi". les citoyens d'une démocratie ne se forment pas dans les îlots de paternalisme autoritaire; Dès lors, en son sein, l'école doit donner à l'élève les moyens démocratiques de devenir un citoyen responsable.

## **Perspectives**

L'enseignement est un service public et doit le rester. Comme d'autres services publics, il est aujourd'hui envahi par la logique marchande. Cet envahissement, couplé aux difficultés des finances publiques, constitue un problème majeur de cette institution aujourd'hui.

La Fédération des Étudiant(e)s Francophones demande que l'enseignement soit considéré comme LA priorité démocratique : il faut développer une politique globale de l'éducation et de la formation, s'inscrire dans un cadre institutionnel adéquat et la doter de moyens autrement plus importants que ceux accordés aujourd'hui.

Aujourd'hui, la tentation est grande du repli sur soi et du recours aux experts en gestion pour régler les problèmes actuels.

La Fédération des Étudiant(e)s Francophones veut ouvrir les portes de l'école, amener encore et toujours le débat sur la place publique : instaurons des états généraux permanents de l'enseignement, afin de tirer les leçons de la crise et permettre à tous les acteurs de l'éducation de réfléchir ensemble aux problèmes et aux perspectives.

L'enseignement est financé par l'ensemble des citoyens et doit être au service des citoyens. Son financement n'est pas seulement une affaire d'experts, son projet éducatif n'est pas seulement l'affaire des directeurs d'école, des recteurs et des ministres : il est l'affaire de tous, étudiants, parents, enseignants, citoyens,...

La Fédération des Étudiant(e)s Francophones propose le retour immédiat à un minerval plafonné au niveau de Val Duchesse et, à terme et selon les modalités à préciser après l'étude, l'instauration d'un minerval progressif intégrant une politique de bourses d'études qui remplisse véritablement ses objectifs de démocratisation. La FEF demande aussi la relance de l'enseignement de promotion sociale et de la formation continuée ainsi que le développement et le financement des Zones d'Education Prioritaires., puis la

L'hirondelle Ylieff annonçait le "printemps de l'enseignement"... Ce fut la crise, puis la normalisation opérée par les autorités politiques et syndicales. Le printemps de l'enseignement risque bien de finir comme le printemps de Prague ou celui de Pékin. Aujourd'hui que les murs sont tombés à Berlin, il est temps d'ouvrir les portes à bruxelles.

---

Extraits du Pacte de New-York

Article 13.1.

"Les Etats parties du présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à l'éducation. Ils conviennent que l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de la dignité et renforcer le respect des droit de l'homme et des libertés fondamentales. ils conviennent en outre que l'éducation doit mettre toute personne en mesure de jouer un rôle utile dans une société libre, favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations, tous les groupes raciaux, ethniques ou religieux et encourager le développement des activités des Nations Unies pour le maintiende la paix.

2.

Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent qu'en vue s'assurer le plein exercice de ce droit : (...). c. L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous, en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité; e. Il faut poursuivre le développement d'un réseau scolaire à tous les échelons, établir un système adéquat de bourses et améliorer de façon continue les conditions matérielles du personnel enseignant"